

Image not found or type unknown



Frais de dépens correct ?

Par **Xacte**, le 19/12/2021 à 09:11

Bonjour,

Je suis condamnée au frais de dépens et a 400€ pour l'article 700.

Au vue de la difficulté de l'évaluation, comment puis-je m'assurer les frais de dépens ne seront pas exagéré et serons le reflet des couts qui ont été engendré ?

Par **miyako**, le 19/12/2021 à 09:46

Bonjour,

<https://www.doctrine.fr/l/texts/codes/LEGITEXT000006070716/articles/LEGIARTI000042030506>

Aricle 695 CPC

Cordialement